

## **TP : Habilitation ATEX niveau 0 - caristes (manutention gaz)**

0,5 jour  
2 heures

*La mise en situation permet au stagiaire de s'approprier les connaissances acquises lors de la formation en salle et de les mettre en application dans son contexte de travail habituel.*

### **Programme de formation**

#### **Public visé**

Toute personne susceptible d'être exposée à une atmosphère explosive (ATEX) dans le cadre de l'exploitation d'un appareil de levage ou de manutention équipé de bouteilles de gaz amovibles ou rechargeables.

#### **Pré-requis**

Avoir suivi la formation ATAE-002 (e-learning ou mix-learning) ou équivalent.  
Un test de positionnement est réalisé par B2Dprévention pour valider les prérequis.

#### **Objectifs pédagogiques**

Assurer la charge d'un appareil de manutention à gaz en sécurité.

#### **Programme**

Accueil des stagiaires  
Test de positionnement  
Mise en situation sur site  
Synthèse de la formation

#### **Modalités pédagogiques**

Mise en application des connaissances acquises au travers du test de positionnement et de la mise en situation.

Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, le nombre de stagiaires est limité à quatre par session.

#### **Moyens et supports pédagogiques**

Accès à un espace personnel et privé pour chacun des participants. Cet espace permet de se connecter depuis n'importe quel appareil connecté et d'accéder aux informations relatives aux formations passées et futures (fiche programme, livret stagiaire, documentation complémentaire, etc.).

Prêt de tablettes numériques pour le test de positionnement.

#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

La mise en situation permet d'évaluer les compétences acquises.  
Une attestation de compétences est remise à l'issue de l'évaluation.

### **Informations sur l'accessibilité**

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les aménagements à prévoir au 04.23.16.04.69.

### **Informations sur l'admission**

Afin de préparer la formation, une visite sur site par le formateur ou l'envoi du plan des zones ATEX et du DRPCE du site doivent être réalisés un mois avant la date de l'animation.